



Appel à Manifestation d'Intérêt
Initiatives d'Innovation Stratégiques (IIS)
dans le cadre de la
Stratégie de Spécialisation intelligente de la Wallonie (S3)

Formulaire de soumission à transmettre
pour le 16 novembre 2021 (12h00) sous format PDF
à s3.economie@spw.wallonie.be



Table des matières

1. Informations générales

- 1.1. Nom de l'Initiative d'Innovation Stratégique (IIS)
- 1.2. Coordonnées du chef de file

2. Présentation de l'Initiative d'Innovation Stratégique (IIS)

- 2.1. Raison d'être
- 2.2. Description
- 2.3. Composition et caractère structurant
- 2.4. Mise en œuvre
- 2.5. Création de valeur et d'impact
- 2.6. Ambition européenne
- 2.7. Caractère innovant



1 Informations générales

Nous attirons votre attention sur l'importance de proposer un document synthétique (15 pages A4 maximum hors informations générales reprises aux points 1 et 2.3 et sans annexe ; Texte en Arial 10, interligne simple) dont la seule lecture doit permettre une compréhension rapide et immédiate de l'objet de l'IIS, de sa mise en œuvre (plan d'actions, calendrier,...), de son caractère innovant (aspects technologiques et non technologiques), de son caractère structurant (couverture de la chaîne de valeur), de son ambition européenne (intégration dans les politiques européennes...) et de ses impacts attendus (réponse aux défis industriels et sociétaux, marché visé, création d'emplois et de valeur...).

Le chef de file est invité à prendre connaissance des documents suivants avant de compléter ce formulaire (tous disponibles sur <http://economie.wallonie.be>) :

- *La stratégie S3 adoptée par le GW (mars 2021) ;*
- *Les feuilles de route des Domaines d'innovation Stratégiques (DIS) auxquelles s'adresse la proposition d'Initiative d'Innovation Stratégiques (IIS) ;*
- *Le texte de l'Appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'IIS publié le 17 septembre 2021 ;*
- *La présentation synthétique des instruments mobilisables au sein du policy mix wallon.*

1.1 Nom de l'IIS

Titre de l'IIS :

Acronyme :

1.2 Coordonnées du chef de file

Nom de l'entité :

Forme juridique :

Adresse :

Adresse (suite) :

Contact

M

Mme

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

GSM :

Courriel :



2 Présentation de l'Initiative d'Innovation Stratégique

2.1 Raison d'être (1 page A4 maximum)

Dans cette section, il est demandé de décrire le contexte socio-économique, les facteurs déclenchants, les besoins identifiés qui ont conduit le consortium à présenter cette IIS (autrement dit, répondre à la question : « Pourquoi et comment est née l'initiative ? »).

2.2 Description (3 pages A4 maximum)

Une IIS est définie comme « un ensemble cohérent et à masse critique suffisante d'activités et de projets fédérant les forces distinctives et acteurs pertinents en réponse à une ou plusieurs ambition(s)/aire(s) stratégique(s) d'un ou de plusieurs Domaines d'Innovation stratégiques (DIS). »

Par ensemble cohérent, on entend une initiative reprenant diverses actions interconnectées entre elles et visant à répondre à un objectif commun.

Par masse critique, on entend la capacité à rassembler autour de l'initiative l'écosystème ou la communauté d'acteurs susceptible de contribuer de façon efficiente au succès de l'initiative.

Pour rappel, l'IIS peut répondre à des aires stratégiques relevant d'un ou de plusieurs (DIS).

2.2.1 Veuillez identifier, sur base des feuilles de route S3, l'(es) aire(s) stratégique(s) du ou des DIS, dans le(s)quel(s) s'inscrit l'initiative (en savoir plus sur : <https://economie.wallonie.be/>)

DIS	Aire(s) stratégique(s) visée(s)
<i>DIS Matériaux durables</i>	
<i>DIS Innovations pour une santé renforcée</i>	
<i>Dis Innovations pour des modes de production et de conception agiles et sûrs</i>	
<i>DIS Systèmes énergétiques et habitat durables</i>	
<i>DIS Chaines agro-alimentaires du futur et gestion innovante de l'environnement</i>	

2.2.2 Décrivez les éléments clés de votre IIS, et plus particulièrement :

- L'ambition de votre IIS en regard d'une ou plusieurs aire(s) stratégique(s) fixées par les feuilles de route des DIS → en quoi votre IIS va-t-elle permettre d'y répondre ?
- Les différents projets et activités qui la composent et se complètent → en quoi cet ensemble est-il cohérent et constitue une masse critique suffisante pour répondre à l'ambition ?
- Les acteurs qui composent cette IIS → quelles sont leurs forces distinctives pour adresser l'ambition portée par l'IIS ?



2.3 Composition et caractère structurant (2 pages A4 maximum tableaux non compris)

Partenaires du projet

Identification	Acronyme	Personne de contact	Type de partenaire ¹
Chef de file :			
Partenaires :			

Description du chef de file

Identification :			
Nombre ETP	Chiffre d'affaires (si pertinent)	Domaine d'activités	Intégration du projet dans la stratégie de l'institution

Quels sont les moyens / ressources que le chef de file mettra en œuvre pour assurer la coordination de l'IIS :

- Qualité de la (des) ressource(s) humaine(s) concernée(s) ;
- Modalités de coordination envisagées avec les partenaires du consortium.

À répéter pour chaque partenaire industriel et centre de recherche agréé :

Partenaire x

Identification :			
Nombre ETP	Chiffre d'affaires	Domaine d'activités	Intégration du projet dans la stratégie du partenaire

À répéter pour chaque partenaire académique (universités/hautes écoles) :

Partenaire x

Identification :			
Nom de l'institution	Nom (et acronyme) de l'unité de recherche	Domaine d'activités	Intégration du projet dans la stratégie du partenaire

¹ PE, ME, GE, Universités, HE, CRA, organismes publics, Asbl, fédérations, autres



Acronyme de l'IIS

À répéter pour chaque autre partenaire (secteur public, asbl, acteurs de l'économie sociale, living labs...):

Partenaire x

Identification :		
Nom de l'institution	Domaine d'activités	Intégration du projet dans la stratégie du partenaire

Complétude du partenariat

Dans cette section, il est demandé de démontrer la complétude du partenariat constitué au travers de l'IIS :

- En quoi couvre-t-il tout ou partie de la chaîne de valeur visée par l'Initiative ?
- Comment les éléments non-couverts de la chaîne de valeur pourraient être articulés ou associés à l'Initiative ? Il est demandé, d'identifier, sur base des forces et expertises dont le partenariat dispose, les compétences manquantes et l'expertise complémentaire nécessaire à laquelle il pourra recourir (acteurs - wallons/belges/européens - industriels, académiques ou autre).
- En quoi chacun des partenaires retenus au sein de l'IIS contribuera aux objectifs de l'Initiative ?
- En quoi les membres du l'IIS sont complémentaires : compétences respectives, rôles et valeur ajoutée des partenaires, état des connaissances... ?

Il est également demandé de démontrer que le partenariat a été constitué en suivant la logique de quadruple hélice qui consiste en la mise en réseau des acteurs de la recherche et de l'innovation, des pouvoirs publics et des acteurs de la société civile.

En particulier le consortium fournira des réponses aux questions suivantes :

- Quelle est la nature de l'implication de l'industrie dans l'IIS (par exemple engagement dans la mise en œuvre du plan d'actions et /ou de mobilisation de fonds privés) ?
- Comment est assurée l'implication de la société civile et des pouvoirs publics dans l'IIS ?
- Sur quel(s) écosystème(s) entrepreneurial(aux) le partenariat envisage de s'appuyer pour les phases industrielles et de mise sur le marché de l'Initiative ?

En conclusion, la proposition s'attachera à démontrer son caractère structurant menant, in fine, au développement d'une chaîne de valeur ou d'un écosystème pérennes en Wallonie.

2.4 Mise en œuvre (4 pages A4 maximum)

Définition d'un plan d'actions

Dans cette section, il est demandé d'établir un plan d'actions démontrant que le partenariat a une vision claire de la façon dont il entend atteindre ses objectifs.

Il lui est demandé de spécifier :

- Quels projets/initiatives concret(ète)s il propose de mettre en œuvre à court (< 2 ans), moyen (< 4 ans) et long terme (< 6 ans).
(Des initiatives régionales, nationales ou internationales en cours et sur lesquelles le partenariat souhaite s'appuyer pourront être prises en considération lors de l'élaboration du plan d'actions.)
- Un calendrier réaliste reprenant les principales étapes du plan d'actions ainsi que les principaux jalons identifiés au sein du plan d'actions, les projets/ initiatives qui seraient réalisés en dehors du partenariat identifié (au niveau wallon, belge ou européen).

Définition d'indicateurs de performance

Ce plan d'actions s'accompagnera de la définition d'indicateurs de performances afin de mesurer l'évolution de l'IIS. Il est demandé que ces indicateurs se basent préférentiellement sur ceux repris dans les différentes feuilles de route des DIS.

Moyens humains et financiers

Il est demandé d'indiquer, dans la mesure du possible, les moyens humains que l'IIS pourrait mobiliser, en précisant leurs qualifications et le temps qu'ils pourraient consacrer à la mise en œuvre de l'IIS.



Enfin, la proposition :

- Estimera le besoin en financement attendu (tant public que privé, en les distinguant) pour la réussite de l'Initiative ;
- Les mesures du policy mix existant en Wallonie, en Belgique et en Europe, que le partenariat considérerait pertinent d'activer dans les différentes phases de son plan d'actions.

2.5 Création de valeur et d'impact (2 pages A4 maximum)

Dans cette section, il est demandé de :

- Préciser en quoi l'Initiative apporte une plus-value
→ Autrement dit : Comment l'ensemble d'actions/projets/investissements R&I prévus dans le cadre de l'IIS vont-ils interagir pour que le résultat global soit plus impactant que chaque « projet individuel » ?
- Décrire le marché (socio-)économique visé par la chaîne de valeur (y compris les marchés d'export) et d'identifier la demande industrielle et/ou le besoin sociétal à adresser ;
- Estimer le potentiel de valorisation attendu, notamment en termes de perspectives d'exploitation, d'impact sur l'emploi et la création de valeur ajoutée au sein de la chaîne de valeur identifiée en Wallonie.

Enfin, Il est demandé de préciser l'impact attendu de l'initiative sur le(s) défi(s) et ambitions(s) définis dans la S3.

2.6 Ambition européenne (2 pages A4 maximum)

Dans cette section, il est demandé d'indiquer la stratégie que le partenariat entend mettre en place afin de s'inscrire dans les stratégies et priorités européennes.

Plus précisément, il est demandé :

- D'expliquer les collaborations européennes existantes au sein de la chaîne de valeur identifiée et de définir comment l'IIS peut contribuer à renforcer ces collaborations et/ou à créer de futures collaborations créatrices de valeur ;
- De préciser les programmes/initiatives/collaborations interrégionales ou autres partenariats européens visés ;
- D'identifier le positionnement du partenariat dans les roadmaps et chaînes de valeur européennes ainsi que les réseaux européens dans lesquels elle compte s'inscrire tant dans sa dimension Recherche & Innovation que dans sa dimension marché.

2.7 Caractère innovant (2 pages A4 maximum)

Dans cette section, il est demandé de démontrer que l'IIS répond bien à des défis techniques, économiques et sociétaux avérés.

La proposition identifiera le caractère innovant de l'IIS proposée en ce qui concerne :

- Les aspects technologiques. Dans ce cadre, il est demandé de positionner chaque élément du plan d'actions, sur l'échelle TRL (maturité technologique).
→ En quoi l'IIS permet de réaliser un saut décisif vers les étapes de valorisation et de mise sur le marché ?
- Les aspects non technologiques. Dans ce cadre, on pourra, par exemple, mettre en exergue l'intégration au processus d'innovation de compétences liées au design ou identifier des business models innovants proposant de nouvelles approches.
- La multidisciplinarité. En quoi est-elle recherchée pour favoriser l'hybridation et l'émergence de produits/procédés/services nouveaux répondant aux besoins des utilisateurs et aux défis sociétaux ?
- Les verrous technologiques et non technologiques à lever. Comment l'IIS envisage de les adresser ?